



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

*Paris, le* **26 MAI 2021**

Chers professeurs, chers personnels de l'éducation nationale,

Engagé depuis octobre dernier, le Grenelle de l'éducation a permis à l'ensemble des acteurs de l'éducation de partager leur expertise et leur expérience pour améliorer le service public de l'Éducation nationale.

Dans ce travail d'ampleur qui a été mené par tous les partenaires de l'École nous avons eu trois objectifs clairs :

- Travailler à une **plus grande personnalisation** de votre accompagnement, de votre projet professionnel et de votre relation à l'institution.
- Mettre en place les moyens et les outils nécessaires pour vous aider à développer et à valoriser votre **travail en équipe**. Cette approche coopérative, cette recherche constante de l'intelligence collective sont et doivent continuer d'être une force de notre grande institution.
- Offrir un **service public de l'éducation nationale de grande qualité** pour la satisfaction et le bien-être des personnels, des élèves et de leurs familles.

Hier au Conseil Economique, Social et Environnemental, j'ai annoncé 12 grands engagements qui sont le fruit de l'ensemble des réflexions menées depuis plusieurs mois. Plusieurs d'entre eux seront mis en place dès la prochaine rentrée, et tous seront lancés avant les premiers mois de 2022. Vous en trouverez une présentation précise sur le site du ministère

Parmi ceux-ci, je veux d'abord évoquer la **revalorisation de nos personnels**. À la suite de la première marche de 2021, une enveloppe globale de 700 M€ sera mobilisée en 2022, constituant un nouvel effort ambitieux de la Nation. Au total, c'est donc 1,1 milliard d'euros qui sera consacré en deux ans à l'amélioration des rémunérations, et les premiers effets se verront dès ce mois de mai pour les personnels les plus jeunes. Un observatoire des rémunérations et du bien-être sera également créé, grâce auquel vous tous pourrez disposer d'une information transparente et objectivée sur ce sujet.

Cette enveloppe globale contribuera notamment au renforcement de la **Protection sociale complémentaire**, avec une participation pour la prise en charge de la mutuelle de chaque personnel du ministère. Afin d'améliorer le pouvoir d'achat de nos personnels, nous allons également créer une **structure d'action sociale**, appelée PREAU, qui aura pour objet de négocier pour vous des tarifs avantageux pour le cinéma, les spectacles, les salles de loisirs, le tourisme.

*.../...*

Cette plus grande attention au bien-être de nos personnels s'accompagnera d'une **gestion modernisée des ressources humaines** avec un objectif fondamental qui répondra à l'attente de beaucoup d'entre vous : rapprocher l'institution de ses personnels, en leur apportant un **accompagnement personnalisé** pour le déroulement de leur carrière, de leurs mobilités, de leur formation ; en installant également un système de mentorat pour les nouveaux professeurs et en apportant un soutien immédiat en cas de difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier.

Afin d'encourager et de mieux reconnaître le travail en équipe, nous renforcerons le **rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement** et nous accompagnerons le développement de **fonctions mixtes** telles que professeurs-inspecteurs.

Enfin, afin d'assurer la meilleure continuité pédagogique possible, nous améliorerons la gestion des remplacements de professeurs avec, pour le premier degré, une application pour identifier des professeurs remplaçants à proximité de l'école et, pour le second degré, la prise en charge de tous les élèves pour qu'aucune heure de cours ne soit plus jamais perdue.

**Pour que ces évolutions se concrétisent au plus près du terrain, chaque académie a construit sa propre feuille de route des ressources humaines qui vous est aujourd'hui transmise.** Ces plans d'actions dans les territoires déclineront des réponses précises et complètes pour mieux informer, mieux écouter, mieux orienter et mieux répondre aux personnels : ainsi, ils permettront d'améliorer concrètement leurs conditions de travail et leur bien-être.

Vous vous attachez à proposer le meilleur enseignement qui soit à vos élèves : notre École vous doit cette attention accrue.

**Chers professeurs, chers personnels, nous pouvons être collectivement fiers de ce que nous avons accompli au cours de la crise sanitaire.** Aujourd'hui, avec cet effort inédit en faveur d'une gestion plus moderne et plus humaine de ses ressources humaines, c'est toute notre grande maison de l'éducation nationale qui apporte une réponse à la hauteur de votre engagement quotidien.



Jean-Michel BLANQUER